

# Caractéristiques techniques

## Grès émaillé

Caractéristiques techniques des carreaux et des dalles céramiques à faible absorption d'eau selon NF EN 14411:2016 Tableau H.1 Groupe BI<sub>b</sub> (absorption d'eau 0,5% < E<sub>b</sub> ≤ 3,0%)

Classification : Tableau ZA.1.1 Revêtements de sol à l'intérieur et / ou à l'extérieur Tableau ZA.1.2 Revêtements muraux à l'intérieur	Exigences applicables aux dimensions nominales N				Méthode d'essai
	N < 7cm	7 cm ≤ N < 15 cm	N ≥ 15 cm		
	mm	mm	%	mm	
<b>Longueur et largeur</b> Ecart admissible entre la dimension moyenne de chaque carreau (2 ou 4 côtés) et la dimensions de fabrication (W)	± 0,5 mm	± 0,9 mm	± 0,6 %	± 2,0 mm	10545-2
<b>Épaisseur</b> Ecart admissible entre la dimension moyenne de chaque carreau et l'épaisseur de fabrication	± 0,5 mm	± 0,5 mm	± 5 %	± 0,5 mm	10545-2
<b>Rectitude des arêtes</b> Ecart maximal admissible de rectitude, par rapport aux dimensions de fabrication correspondantes	sans essai	± 0,75 mm	± 0,5 %	± 1,5 mm	10545-2
<b>Angularité</b> Écart maximal admissible d'angularité par rapport aux dimension de fabrication correspondantes	sans essai	± 0,75 mm	± 0,5 %	± 2,0 mm	10545-2
<b>Planéité de la surface</b> : Écart maximal admissible de planéité					
a) courbure centrale, par rapport à la diagonale, calculé d'après les dimensions de fabrication	sans essai	± 0,75 mm	± 0,5 %	± 2,0 mm	10545-2
b) courbure latérale, par rapport à la dimension de fabrication correspondante	sans essai	± 0,75 mm	± 0,5 %	± 2,0 mm	10545-2
c) voile, par rapport à la diagonale, calculé d'après les dimensions de fabrication	sans essai	± 0,75 mm	± 0,5 %	± 2,0 mm	10545-2
<b>Qualité de surface</b>	95 % au moins des carreaux doivent être exempts de défauts visibles susceptibles de nuire à l'aspect d'une proportion importante de la surface des carreaux				10545-2
<b>Absorption d'eau</b> : (% en masse)	0,5 % < E <sub>b</sub> ≤ 3 %, maximum 3,3 % pour chaque carreaux				10545-3
<b>Force de rupture</b> : en N	Supérieure ou égale à 1100 N (épaisseur ≥ 7,5 mm) Supérieure ou égale à 700 N (épaisseur < 7,5 mm)				10545-4
<b>Résistance à la flexion ou module de rupture</b>	Minimum 30 N/mm <sup>2</sup> , minimum 27 N/mm <sup>2</sup> pour chaque carreaux				10545-4
<b>Résistance à l'abrasion</b>					
a) Résistance à l'abrasion de surface des carreaux non émaillés: volume de matière enlevé	a) maximum 175 m <sup>2</sup>				10545-6
b) Résistance à l'abrasion de surface des carreaux émaillés : destinés aux revêtements de sol	b) classe d'abrasion et nombre de cycles subis				10545-7
<b>Coefficient de dilatation thermique linéaire</b> : de la température ambiante à 100°C (en K <sup>-1</sup> )	sans essai	valeur déclarée			10545-8
<b>Résistance aux chocs thermiques</b>	conforme à l'EN ISO 10545-1				10545-9
<b>Résistance au gel</b>	conforme à l'EN ISO 10545-1				10545-12
<b>Dilatation à l'humidité</b>	sans essai	valeur déclarée			10545-10
<b>légères différences de couleur</b>	a) les carreaux émaillés b) les carreaux non émaillés	a) ΔE <sub>cmc</sub> < 0,75 b) ΔE <sub>cmc</sub> < 1,0			10545-16
<b>Résistance aux choc</b> : coefficient de restitution (COR)	valeur déclarée				10545-5
<b>Résistance aux taches</b>	a) les carreaux émaillés b) les carreaux non émaillés	a) classe 3 au minimum b) valeur déclarée			10545-14
<b>Résistance aux produits chimiques</b> – Résistance aux faibles concentrations d'acides et de bases	valeur déclarée				10545-13
<b>Résistance aux produits chimiques</b> – Résistance aux fortes concentrations d'acides et de bases	valeur déclarée				10545-13
<b>Résistance aux produits chimiques</b> – Résistance aux produits ménagers et aux additifs pour eau de piscine	Classe B au minimum				10545-13
<b>Relargage de substances dangereuses</b> : Cadmium (en mg/dm <sup>2</sup> ) Plomb (en mg/dm <sup>2</sup> )	valeur déclarée				10545-15
<b>Glissance</b>	valeur(s) déclarée(s)				CEN / TS 16165